



2023

**Rapport sur le dévelop-
pement durable
du Groupe Frutiger**

Chères lectrices

Chers lecteurs

Quelle est notre contribution ?

En tant que Groupe Frutiger, mais également en tant qu'individu, nous avons une responsabilité envers notre environnement, la société et les générations futures.

L'un des points centraux de notre engagement est la réduction continue de notre empreinte carbone. Au cours de l'année sous revue, nous avons franchi de nouveaux jalons majeurs vers notre objectif de zéro émission nette. Par exemple, en investissant dans le chauffage urbain et dans des panneaux photovoltaïques installés sur le site de notre dépôt à Uetendorf. Grâce à ces efforts et à d'autres, nous réduirons sensiblement les émissions de CO₂ de nos prestations dans les années à venir.

Nous accordons une importance toute particulière à un environnement de travail sain et sûr pour nos collaboratrices et collaborateurs. Ils se trouvent en première ligne et sont le gage de notre réussite. Nous investissons continuellement dans des formations, des mesures de sécurité et des conditions de travail ergonomiques afin de garantir que nos équipes puissent travailler dans un environnement sain et sécurisé.

Le projet « Riedacker » à Muri près de Berne est l'un des accomplissements majeurs de notre division Immobilier. Dans ce numéro, nous vous présentons le complexe résidentiel et le parc qui constitue également l'habitat d'une multitude de plantes, d'arbres et d'animaux.

Pour conclure, je voudrais souligner que la durabilité ne doit pas être perçue comme une obligation, mais comme une opportunité à saisir. En agissant de manière responsable et en mettant en œuvre des solutions durables, comme par exemple notre usine de revêtements à Wimmis, nous apportons non seulement une contribution positive à l'environnement, mais nous assurons également le succès à long terme de notre entreprise.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à la lecture,

Rudolf Lagger



Rudolf Lagger, CEO Groupe Frutiger

Mention légale

Éditeur

Groupe Frutiger
Frutigenstrasse 37
3602 Thounne

T 058 226 80 02 | glf@frutiger.com

Paolo Altundag, Membre de la Direction du Groupe Frutiger
Urs Matti, Chef du Dép. Développement durable & Achats
Hans Jörg von Gunten, Responsable Développement durable

Concept et mise en page

Janina Jordi
Anina Schmocker

Images

Sauf indication contraire, les photos proviennent de David Schweizer ou de notre rédaction.

Date d'édition

28. mai 2024

Qu'y a-t-il en page de couverture ?

Installation PV, Frutiger Betriebe Uetendorf

Sous réserve de modifications et d'erreurs

Nous renonçons délibérément à l'impression du rapport. Dieser peut être téléchargé sur [frutiger.com](https://www.frutiger.com).

Sujet

À PARTIR DE LA PAGE 4

1 Notre stratégie

À PARTIR DE LA PAGE 8

2 Nos activités

À PARTIR DE LA PAGE 28

3 Nous sommes Frutiger

À PARTIR DE LA PAGE 32

4 Au sujet de ce rapport

1

Notre stratégie

En tant qu'entreprise familiale très fière de son histoire riche de 155 ans, nous sommes l'incarnation même de l'indépendance et sommes fermement convaincus que le développement durable représente la clé pour garantir un avenir proposant une grande qualité de vie.

Nos actes reposent sur des valeurs fondamentales : Soudés, Impliqués, Entreprenants, Responsables et Respectueux.

Ces valeurs ne sont pas de vaines paroles, mais le fil conducteur de l'attitude que nous voulons adopter chaque jour. Nous allons continuer à apporter notre contribution à un avenir placé sous le signe du développement durable.



Soudés

Nous travaillons les uns avec les autres et les uns pour les autres.

Nous avons pris conscience des opportunités et du potentiel qui se présentent lorsque nous combinons nos forces et poursuivons les mêmes objectifs. Nous travaillons conjointement avec nos clients pour façonner l'avenir.



Entreprenants

Nous faisons preuve d'initiative et visons toujours le succès.

Nous incarnons les compétences et les responsabilités qui nous sont attribuées. Nous agissons de manière réfléchie et prévoyante tout en effectuant le travail nous-mêmes, toujours au service de nos clients.



Impliqués

Nous accomplissons nos tâches en y mettant du cœur, de l'énergie et de l'enthousiasme.

Nous faisons preuve d'un engagement total, véhiculé par notre intérêt, dans l'accomplissement de nos tâches. Nous n'abandonons pas, même lorsque les choses se compliquent.



Responsables

Nous assumons l'entière responsabilité de notre activité.

Nous agissons de manière durable, dans le respect de la société, de l'économie et de l'environnement. Nous assumons nos décisions et la responsabilité qui en découle.



Respectueux

Nous entretenons des relations saines les uns avec les autres.

Nous faisons preuve de respect les uns envers les autres et vis-à-vis de tous nos interlocuteurs. Nous leur montrons que leurs opinions, leurs objectifs et leur temps sont importants à nos yeux.

Elaboration de la stratégie de développement durable

Le développement durable a toujours été à l'ordre du jour chez nous. Nous en voulons pour preuve la réussite du Groupe Frutiger au cours des 153 dernières années.

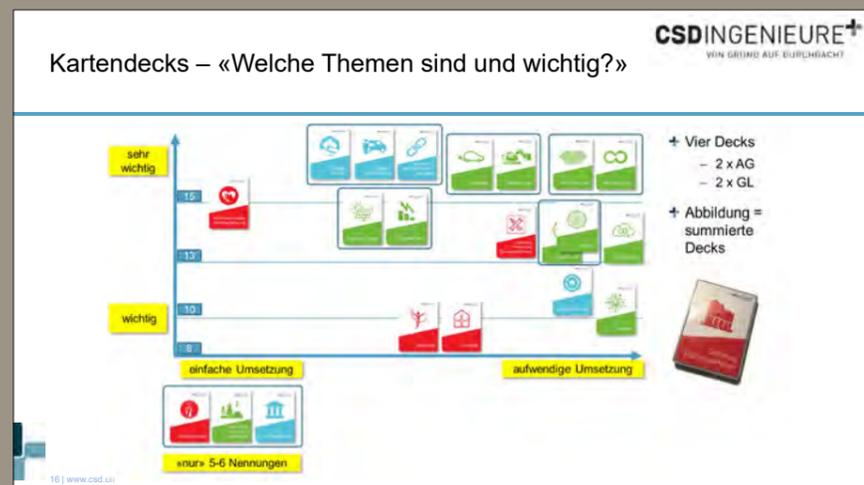
Outre l'aspect écologique (thématique de l'environnement), le développement durable comporte également des considérations d'ordre économique et social. Cette orientation repose sur des labels et des standards nationaux tels que le Standard de construction durable suisse SNBS. Le Groupe Frutiger définit des objectifs en matière de développement durable sur lesquels il peut exercer une influence et qu'il peut donc améliorer de sa propre initiative.

Nous allons apporter notre pierre à l'édifice pour forger un avenir durable.

Dans la mesure où le fait d'avoir une stratégie de développement durable a un effet déterminant sur l'activité à moyen et long terme, le Groupe Frutiger a opté pour un processus d'élaboration de la stratégie très minutieux et largement consensuel.

La stratégie doit reposer sur des standards nationaux, résulter d'une approche globale et déterminer des objectifs que nous pouvons influencer en interne. Le processus a commencé en juin 2021.

La stratégie définitive, la planification des mesures et la responsabilité organisationnelle ont été validées par la direction et le conseil d'administration pour mise en œuvre à la mi-2022.



Nous proposons un avenir prometteur et des possibilités d'évolution aux femmes et aux hommes

Santé et sécurité au travail <ul style="list-style-type: none"> La santé revêt une importance centrale. Nous ne voulons aucun accident du travail 	
Employeur attrayant <ul style="list-style-type: none"> Nous sommes considérés comme l'employeur le plus attrayant du secteur de la construction Nous formons nous-même notre relève de demain 	Pour les femmes et les hommes <ul style="list-style-type: none"> La vie familiale et professionnelle sont compatibles pour les femmes et les hommes. Nous offrons des possibilités de carrière au sein du Groupe Frutiger.

Nous optimisons sans cesse notre chaîne de création de valeur

Indépendance et valeurs <ul style="list-style-type: none"> Une structure de propriété claire et l'indépendance financière constituent le principe fondateur de notre entreprise. Nous incarnons nos valeurs. 	Coûts tout au long du cycle de vie <ul style="list-style-type: none"> Nos décisions reposent sur l'approche des coûts tout au long du cycle de vie.
Régionalisme et chaîne de création de valeur <ul style="list-style-type: none"> Nous continuons de nous développer dans les régions. Nous créons ainsi des emplois locaux et encourageons les voies de transport plus courtes. Nous comprenons et étendons notre chaîne de création de valeur de façon ciblée 	Économie circulaire <ul style="list-style-type: none"> La Suisse et son environnement constituent les stocks de matières premières les plus importants de nos chantiers. Nous possédons le savoir-faire pour la réutilisation de matières premières et de matériaux de construction.

D'ici 2040, nos prestations de service seront fournies exemptes de CO₂

Zéro émission nette <ul style="list-style-type: none"> D'ici 2040, nos prestations de services seront fournies sans CO₂. Nous promovons des systèmes d'entraînement alternatifs. D'ici 2030, 50 % du parc de véhicules fonctionnera sans énergies fossiles 	
Matériaux de construction durables et biodiversité <ul style="list-style-type: none"> La considération holistique appliquée lors du choix des matériaux permet d'utiliser davantage de bois et de matériaux durables. Les mesures encourageant la biodiversité sont soutenues de manière ciblée. 	Efficiences énergétiques et énergies renouvelables <ul style="list-style-type: none"> Réduction de la consommation énergétique et maximisation de la propre production énergétique. Notre consommation énergétique provient de sources renouvelables.

La mise en œuvre des mesures issues de la stratégie de durabilité s'effectue au sein de groupes de travail. Ces groupes de travail sont toujours dirigés par un membre de la direction. Plusieurs mesures ont déjà été mises en œuvre. Nous rendrons compte régulièrement de l'avancement de la mise en œuvre.

2

Nos activités





Zéro émission nette

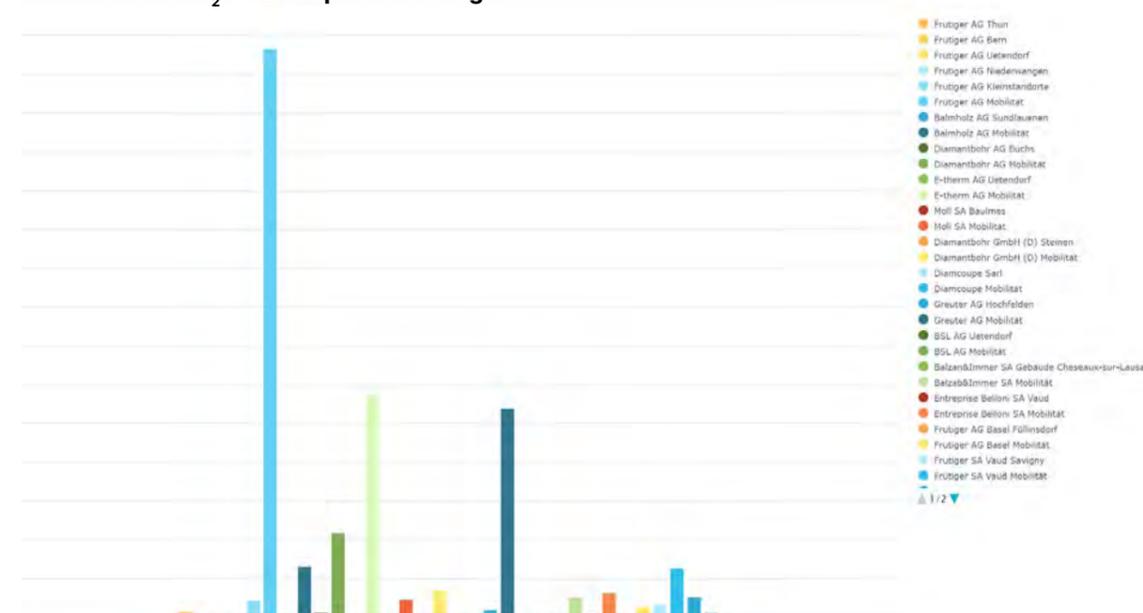


L’empreinte carbone constitue une partie essentielle du reporting. Dans le premier rapport publié à l’automne 2023 au titre de l’année 2022, la première analyse portant sur les rejets de CO₂ du Groupe Frutiger a notamment souligné que d’année en année, la détermination des émissions devait être de plus en plus précise et détaillée.

Dans le présent rapport, un calculateur d’émissions a permis de ventiler les émissions relevant des scope 1 et scope 2 entre les différents sites ou bâtiments et la mobilité.

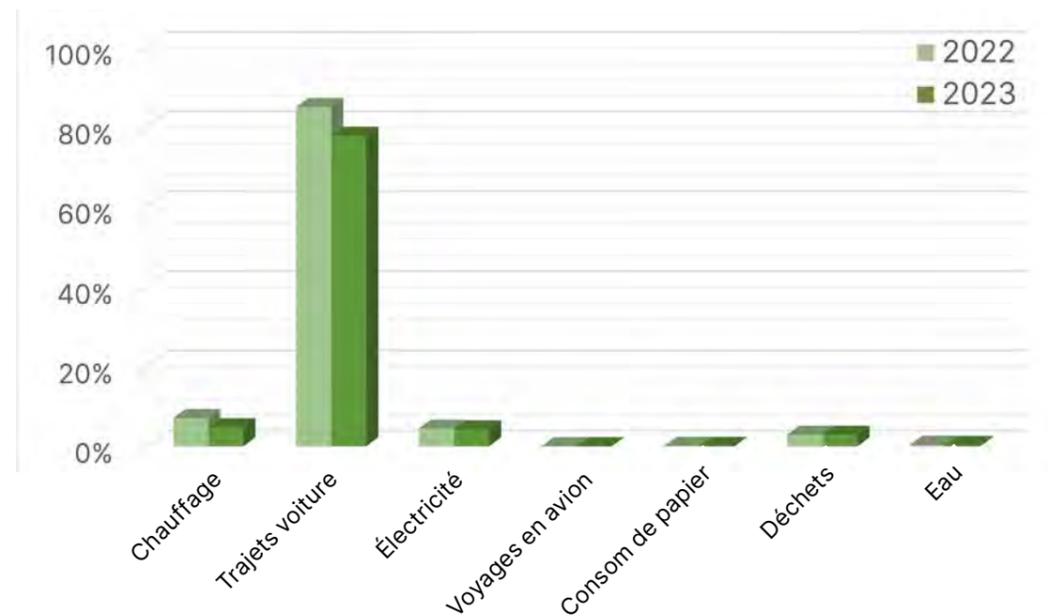
En comparaison avec les valeurs mesurées en 2022, on constate une réduction de près de 10 % des émissions de CO₂ pour 2023. En raison de l’horizon d’analyse encore court, il faudra attendre plusieurs périodes de mesure pour identifier une tendance nette (à la hausse ou à la baisse). C’est notamment dans l’activité Projets que des événements uniques peuvent sensiblement influencer sur les résultats d’une année.

Émissions de CO₂ en 2023 par site Frutiger



ZÉRO ÉMISSION NETTE

Empreinte de CO₂



Toutefois, le Groupe Frutiger a pu mettre en œuvre des projets majeurs qui vont nettement accélérer la réduction des émissions de CO₂ au cours des années à venir. Ainsi, les sites de fabrication de revêtements à Heimberg et à Sundlauenen qui commençaient à vieillir et fonctionnaient au fioul ou au gaz liquide ont été fermés et remplacés par un nouveau site à Wimmis très innovant sur le plan de la production d’énergie (cf. article, BWO Belagswerk Oberland AG).

Par ailleurs, le dépôt à Uetendorf qui compte près de 200 collaboratrices et collaborateurs et une surface de près de 60’000 m² a été raccordé au chauffage urbain de l’UIOM de Thoune (cf. article, Efficience énergétique et énergies renouvelables) et s’est doté d’une grande installation photovoltaïque qui produira à partir de 2024 environ 1,6 GWh par an. Grâce à ces optimisations énergétiques, il n’y a plus de besoin de fioul à Uetendorf (scope 1). Le chauffage urbain de l’IOUM de Thoune relève du scope 2.

Efficiences énergétique et énergies renouvelables



Le Groupe Frutiger souhaite contribuer activement à la promotion des énergies renouvelables. Ceci explique qu'en décembre 2020, il a été décidé d'accepter l'offre d'Energie Thun AG pour le raccordement au chauffage urbain à partir d'octobre 2022 et d'installer des panneaux photovoltaïques sur le site des ateliers d'Uetendorf (somme d'investissement : CHF 1,78 mio. minorée d'une subvention de 462'000 CHF).

Passer à l'énergie solaire est un choix payant

Un parc solaire permet d'utiliser des surfaces libres et de produire notre propre électricité de manière durable. Les autres bénéfices sont l'exploitation à faible maintenance, la grande longévité et l'optique moderne. Par ailleurs, les matières premières pour produire une cellule photovoltaïque telles que le verre, le plastique, l'aluminium ou le cuivre sont disponibles en abondance sur notre planète. En produisant notre propre électricité grâce à l'énergie solaire, nous apportons donc une contribution précieuse à la réalisation des objectifs de la politique énergétique en Suisse.

Nous parvenons ainsi à générer une énergie propre et durable tout en réduisant la facture d'électricité.

Echéancier de l'installation

Fin 2022, nous avons reçu les premiers devis et au cours de l'été 2023, nous avons donné le feu vert aux entreprises BKW et ISP Electro Solutions AG pour l'installation. En octobre 2023, la pose sur les toits a commencé et l'installation (onduleurs inclus) a été achevée dès le mois de mars de cette année : depuis avril 2024, le système photovoltaïque est donc pleinement opérationnel.

Les chiffres et faits suivants soulignent l'utilité, la rentabilité ainsi que le bienfondé écologique et économique des panneaux photovoltaïques :

Puissance de l'installation (pic)	1'843 kWp
Production solaire	1'658'884 kWh
Consommation propre	585'745 kWh
Injection dans le réseau	1'073'140 kWh
Réductions de CO₂ / an	126'075 kg
Surface de toit	7'944 m ²
Nombre de modules	3'994
Nombre d'onduleurs	14
Panneaux solaires	Trina Solar, TSM-430 NEG9R.28
Onduleurs	Sungrow SG125CX-P2 + Sg20.RT
Gestion de l'énergie	Solar-Log Base 2000

Grâce au système photovoltaïque, la part d'énergie autoproduite et consommée dans le bâtiment s'élève à 35 % tandis que l'autoproduction d'électricité couvre 47 % des besoins en énergie.

Chaleur durable

En décembre 2020, le chef du département FBU a décidé d'accepter l'offre soumise par la société Energie Thun AG en vue du raccordement au réseau de chauffage urbain à partir d'octobre 2022. Le changement du vecteur énergétique (passage du fioul au chauffage urbain) fut également l'occasion d'intégrer dans le système de chauffage global des ateliers d'Uetendorf la pompe à chaleur (jusqu'à présent sous-utilisée) installée dans le nouveau bâtiment. Le réseau de chauffage urbain du site d'Uetendorf a été raccordé en 2022, puis continuellement agrandi et optimisé jusqu'en février 2024.

Données clés du passage au chauffage urbain

Chauffage au fioul (2 brûleurs) – env. 1'500 kW de puissance	démonté
Besoin annuel en fioul, env. 90'000 l	n'est plus nécessaire
Chauffage urbain – capacité de chauffage max.	300 kW
Chauffage urbain – quantité annuelle utilisée	env. 540'000 kWh
PAC géothermique sur nappe – puissance max.	350 kW
Utilisation de la PAC géothermique sur nappe :	env. 50 % avant intégration
	maintenant >75 %

Réduction de CO₂ / an

238'500 kg
(rapportés aux 90'000 l. de fioul)

Le surcoût pour le chauffage urbain au lieu du fioul représente environ CHF 30'000.- par an. Ceci sans compter les besoins supplémentaires en énergie électrique pour la pompe à chaleur et sans frais d'investissement.

Par conséquent, les ateliers d'Uetendorf donnent l'exemple de la durabilité du Groupe Frutiger, ce qui symboliquement est un signe très fort.



Matériaux de construction durables et biodiversité

Complexe résidentiel Muri Riedacker

Entre 2020 et 2022, nous avons eu le plaisir de réaliser le projet « Riedacker » à Muri (BE).

Le complexe résidentiel, niché dans le cadre idyllique du parc de l'Elfenau à Berne, ne se démarque non seulement par son standing élevé, mais également par l'accent mis sur la durabilité. L'aménagement intérieur, réalisé par le bureau d'architectes renommé atelier oï de Neuchâtel, associe des matériaux de qualité à un design intemporel.

Le parc aux dimensions généreuses qui entoure le complexe immobilier a été conçu par Enzo Enea (Enea landscape architecture). Il s'insère harmonieusement dans l'environnement et offre une grande diversité d'habitats à la faune et à la flore locale. Inspiré par deux biotopes situés à proximité, un étang de nénuphars forme le cœur du parc. L'étang ne représente pas seulement un enrichissement esthétique, il constitue avant tout un précieux espace de vie pour les oiseaux aquatiques et les insectes. Sur les bancs installés le long de l'étang, habitantes et habitants sont invités à faire une pause et à se ressourcer dans la nature.

L'aménagement du parc est inspiré de modèles naturels : ainsi, les saules pleureurs rappellent les célèbres tableaux de Monet. Avec un regard résolument tourné vers l'avenir, on a fait le choix délibéré de planter des essences locales tels que des chênes des marais, des amélanchiers et des pommiers d'ornement. Les puissants chênes et saules servent de protection visuelle et acoustique structurante, tandis que les arbres fruitiers décoratifs gracieux apportent quelques touches de couleur légères et lumineuses.

Le projet propose un cadre de vie de haut standing et proche de la nature en offrant un environnement où il fait bon vivre, tant pour les habitantes et habitants que pour la faune locale.

Tu trouveras [ici](#) toutes les informations sur le projet „Riedacker“.





Employeur attrayant

Chez Frutiger, Rulfä est connu comme le loup blanc, il fait partie des meubles depuis le début de son apprentissage en tant que maçon en 1987. Entre-temps, il a suivi des formations continues jusqu'à devenir contremaître dans le Bâtiment, alors que sa fille Laura effectue son apprentissage d'employée

Parmi plusieurs places d'apprentissage proposées, Laura a opté pour celle chez Frutiger. D'une part, elle connaît l'entreprise familiale depuis longtemps et, d'autre part, l'emplacement du siège près de la gare a fait pencher la balance en faveur du Groupe. Laura décrit sa formation chez Frutiger AG comme variée et intéressante.

Laura travaille surtout dans les bureaux du siège, alors que Rulfä se déplace sur les chantiers. Ainsi, les deux ne se croisent que rarement au travail.

Après son apprentissage, Laura aimerait passer la maturité professionnelle à plein temps et, dans la mesure du possible, continuer à travailler avec un petit temps partiel chez Frutiger AG.

Rulfä, quant à lui, retourne à ses chantiers. En tant que contremaître, il en a dirigé un grand nombre. Certains chantiers comportent des aspects plaisants et d'autres un peu moins.

Tout au long de sa carrière chez Frutiger, il a participé à des projets de construction impressionnants, comme la station du téléphérique 3S du glacier de l'Eiger à

2500 mètres d'altitude ou le grand chantier « The Circle » à Zurich.

Nous souhaitons bonne continuation au tandem père-fille Beer tant sur le plan professionnel que privé !



Cinéma Rex à Thoun, en 2013 : Laura se rend sur le chantier où travaille son papa Rolf, plus connu sous le nom de Rulfä.



Exposition spéciale de l'OHA 2023

L'année dernière, la Foire d'automne à Thoun (OHA) s'est déroulée du 1er au 10 septembre 2023 sous le signe de la construction avec une exposition spéciale. Le thème de l'exposition spéciale „BAU ? WOW ! L'avenir dans la construction“, le Groupe Frutiger était au cœur de l'événement. L'engagement a été coordonné par notre service du personnel. L'objectif était de présenter nos métiers du bâtiment et d'enthousiasmer jeunes et moins jeunes pour notre branche.

Monika Beyeler, chauffeuse de camion AG Balmholz et Angela Weibel, chef de groupe construction routière, ont pu couper le ruban d'ouverture en tant que dames d'honneur et ont ensuite participé à la table ronde avec Giuliano Targise, maçon Hochbau Thun et Michel Fahrni, stagiaire au service du personnel et installateur-électricien.

BAU? WOW!

Sous une tente d'une surface de 150 m², nous avons pu présenter les départements et métiers suivants : La construction de routes et le génie civil avec des machines telles que pelleuses et tombereaux, le bâtiment et la société Diamantbohr AG. La FBU a habilement mis en scène ses métiers. Grâce à un concept tout en rondeur, ils ont présenté le métier de constructeur métallique, spécialité construction métallique, et le charpentier dans sa polyvalence et sa numérisation. En outre, les apprentis du métier de logisticien ont pu démontrer le déroulement de la gestion des marchandises et présenter notre e-shop. Le mécanicien en machines de chantier ne pouvait pas non plus manquer. Les visiteurs ont pu voir comment des erreurs peuvent être détectées sur une petite pelleuse au moyen des appareils de diagnostic les plus modernes.

Un grand merci à tous les participants pour leur grand engagement et leur travail infatigable !



Pour les femmes et les hommes

La durabilité est tellement à la mode que ce mot en devient presque agaçant. Si l'on pense d'abord à l'écologie et à la neutralité en CO₂, on se rend compte après réflexion que la durabilité va bien au-delà. Par exemple : 50 % de la population est féminine et à long terme, nous aurons besoin de plus de main-d'œuvre féminine pour assurer notre pérennité.



Dans notre Groupe, la proportion de femmes membres du PEX est tout juste de 1,5 %. La part totale des femmes (PEX et PTC) s'élève à 8 %. Nous nous sommes fixé pour objectif d'augmenter cette proportion dans le cadre de notre stratégie de durabilité. Nous pensons en effet qu'un personnel diversifié renforcera notre entreprise.

Nous nous engageons activement en faveur de la promotion des femmes dans notre secteur et c'est pour cette raison que nous avons créé le Frutiger Women Network.

Le 15 août 2023, Evelin Tamborini a convié les femmes membres du PEX à visiter le chantier de la gare RBS à Berne. En amont de la manifestation, les HR Business Partners avaient déjà interrogé les femmes sur leur quotidien, leurs défis et leurs souhaits. L'apéritif qui a suivi la visite a été l'occasion de faire la part belle à l'échange dans un cadre convivial.

La prochaine étape pour Evelin sera de faire participer les femmes membres du PTC : une manifestation sera organisée en 2024 pour toutes les femmes travaillant au sein du Groupe.





Santé et sécurité



Réintégration dans le monde du travail

Les statistiques montrent que parmi les personnes se trouvant en incapacité de travail pendant plus de 12 mois, seules 20 % réussissent à réintégrer le poste de travail habituel. Comme nous avons pleinement conscience des défis que cela représente, nous nous engageons à assurer aussi vite que possible leur réintégration dans le monde du travail.

Pour y parvenir, il faut assurer un échange régulier et franc entre ces personnes, les cadres dirigeants et les ressources humaines. Ensemble, nous évoquons la santé de la personne concernée et examinons toutes les mesures qui pourraient favoriser sa convalescence. Lors de ces entretiens, nous évoquons également les travaux « raisonnablement exigibles » et toutes les solutions que nous pouvons proposer en tant qu'employeur.

Nous maintenons en outre des liens étroits avec nos partenaires externes (SUVA, assurance IJM et AI). Avec leur assistance, avec les services médicaux spécialisés et les membres du personnel, nous abordons les plans de réintégration concrets. Cela commence dans certains cas par un placement à l'essai thérapeutique. Les coûts salariaux sont alors pris en charge par l'assurance. Cela contribue à réduire la pression de performance pour les personnes concernées au même titre que la pression des coûts pour nos départements. Nous obtenons ainsi un aperçu réaliste des possibilités de réaffectation dans l'activité habituelle.

Par ailleurs, nous envisageons également la possibilité de postes aménagés à temps partiel ou complet. Cela signifie que les personnes concernées peuvent occuper ce poste aménagé pour une période limitée et accroître progressivement leur capacité de travail. Dans ce domaine, la société Greuter AG est tout à fait exemplaire puisqu'elle a établi un catalogue comprenant 14 postes au total. Les attentes et les tâches y sont décrites de manière à permettre aux professionnels de la santé d'évaluer si l'activité peut être exercée par la personne concernée. Dans le cadre de ces réintégrations, nous sommes souvent soutenus par les conseils et l'aide financière de l'AI.

Toutes ces mesures ont un effet positif sur la santé physique et psychique de la personne concernée et accroissent les chances de réintégration réussie dans le poste de travail habituel.

Campagne de protection solaire

Le Groupe Frutiger accorde la plus haute priorité à la santé et à la sécurité qui figurent d'ailleurs systématiquement à l'ordre du jour des réunions des différentes Directions. Ces dernières années, l'entreprise a lancé des campagnes et créé des structures pour réduire les risques sur les chantiers.

Pour protéger notre personnel sur les chantiers de l'effet du soleil, nous avons distribué des protège-neque, des lunettes de soleil et de la crème solaire. Au cours des mois de juin et de juillet, les collaboratrices et collaborateurs ont régulièrement été sensibilisés par leurs cadres à la manière de se protéger des rayons du soleil.

En 2023, lors de leurs visites sur les chantiers, les personnes chargées de la sécurité du Groupe ont constaté que les mesures de protection des rayons du soleil avaient systématiquement été prises durant les mois de juin et juillet.

En matière de santé et de sécurité, Frutiger a défini des processus et des responsabilités clairs. Associer des personnes chargées de la sécurité exerçant à temps plein et des personnes de contact locales pour la sécurité au travail (PERCO) dont c'est une activité annexe, constitue le garant de la culture de la sécurité et d'une bonne sensibilisation aux questions de santé.

Culture de la sécurité

Une culture de la sécurité performante comprend l'ensemble des normes et des valeurs qui définissent la manière de travailler en toute sécurité. Frutiger est membre de la Charte de la sécurité depuis plus de 10 ans.

Les membres de cette Charte de la SUVA confèrent à leurs collaboratrices et collaborateurs le droit et le devoir d'interrompre le travail et de le reprendre seulement lorsqu'une situation dangereuse a été résolue.

Sur tous les chantiers, au moins une fois par mois, une formation de 15 minutes est prodiguée sur un sujet relatif à la sécurité au travail.

Accidents et absences

Le nombre d'accidents a reculé l'année dernière. En 2023, le taux d'accidents se situait à 160 accidents pour mille postes à temps plein. Parmi les types d'accidents les plus fréquents figurent les projections de corps étrangers, les chutes et trébuchements ainsi que les contusions de membres. Les blessures les plus fréquentes concernaient les doigts, les yeux, les articulations du pied ainsi que les genoux (orange : valeurs du Groupe Frutiger, bleu : moyenne de la branche).

Or, le taux d'accidents ne constitue qu'un parmi plusieurs indicateurs dans le domaine de la santé et de la sécurité et ne donne aucune indication quant à la gravité de l'accident et aux journées d'absence qui en résultent. Les absences liées à un accident restent à un niveau élevé de 1,31 %.

Les personnes accidentées ou gravement malades sont encadrées par les HR Business Partner qui leur ont été affectés et qui, avec l'aide des cadres, les soutiennent pour favoriser leur retour à la vie professionnelle dans les meilleures conditions.



Innovation



Avec l'usine de revêtement de Wimmis, nous misons sur l'innovation pour réduire les émissions de CO₂ jusqu'à 95 pour cent – BWO est une entreprise commune des sociétés Frutiger AG et Marti AG Berne, exploitée par AG Balmholz.

Les travaux de construction de l'usine de revêtement à Wimmis ont commencé le 13 juillet 2022. L'usine de revêtement remplace les installations de traitement à Balmholz et à Heimberg, qui ont pris de l'âge et ne répondent plus aux exigences actuelles.

Le 31 août 2023, nous avons célébré l'inauguration de la société BWO AG. De nombreux acteurs politiques locaux et partenaires commerciaux ont été invités à une visite guidée détaillée suivie d'un souper. Madame Barbara Josi, présidente de la commune de Wimmis, se réjouit de l'implantation de BWO AG et de l'innovation apportée à Wimmis.

Le samedi suivant, nous avons accueilli un grand nombre de visiteurs à l'occasion d'une journée portes ouvertes. L'événement a suscité un grand intérêt auprès de la population de la région qui a notamment largement profité du volet convivial. Avec une saucisse grillée ou un petit pain au fromage en mains, les visiteurs ont pu se faire une bonne vue d'ensemble de notre usine lors des visites guidées assurées par Roy Leuenberger, Janick Hänni, Beat Sieber, Reto Winterberger et Christoph Künzi. Ces derniers ont été très heureux de répondre aux nombreuses questions intéressantes qui leur ont été posées.

« Consommation de bois régional et propre »

Président du Conseil d'administration de BWO, Matthias Vogel souligne le caractère unique de ce projet : « Les matières premières, à savoir les granulats, sont chauffés dans notre installation à l'aide de farine de bois usagé. Il s'agit d'une approche unique et d'une première mondiale. » De plus, la société Soges AG trie le bois spécialement pour notre installation et le livre pratiquement neutre en termes de CO₂. A cet égard, nous profitons du voisinage de Soges AG. L'installation à Wimmis produira à l'avenir également des revêtements d'asphalte récupéré (Reclaimed Asphalt Pavement, RAP).

Chaque année, nous consommerons environ 10 000 mètres cubes de bois. On estime que BWO pourrait produire 320 tonnes de revêtement routier par heure. L'investissement total s'élève à près de 20 millions de francs. Lors de cet investissement, nous avons délibérément renoncé aux énergies fossiles dans le cadre du processus de séchage, en considération de notre stratégie de durabilité.

Contribution majeure à l'économie circulaire

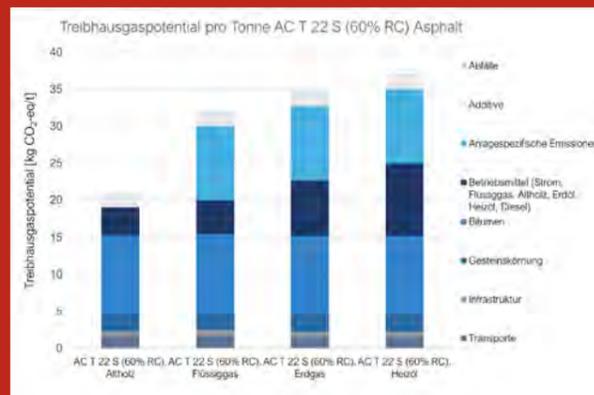
La nouvelle installation de traitement des revêtements à Wimmis ne permet pas seulement de recycler du bois usagé. Cet investissement est également réalisé dans le but de miser sur le recyclage. Dans les anciennes usines de revêtement à Wimmis et Heimberg, il n'était pas possible d'ajouter du bitume de récupération ou très peu sous forme de morceaux de revêtement ou de fraisat. La nouvelle usine de revêtement à Wimmis est équipée d'un tambour parallèle à contre-courant qui permet en théorie un taux de recyclage de 100 %. Dans la pratique et avec le soutien de notre laboratoire de matériaux de construction, il devient possible de préparer des formules de revêtement incorporant entre 60 et 80 % de revêtement usagé.

Ainsi, dès la première année d'opération, plus de 35'000 tonnes de revêtement usagé ont pu être recyclées : il s'agit notamment de matières premières précieuses telles que le gravillon et surtout le bitume. Avec la nouvelle usine de revêtement, nous réduisons considérablement le volume de ce qui est définitivement envoyé à la décharge et apportons une grande contribution à l'économie circulaire.

**fiche technique comparaison
revêtements / énergie**

La société BWO utilise du bois usagé pour servir de combustible dans les nouvelles usines à asphalte. Un bilan écologique conforme aux normes ISO 14'040 et suivantes et aux standards de la KBOB a été établi qui atteste de la supériorité écologique de ce procédé par rapport au chauffage traditionnel des tambours de séchoir au gaz naturel, au gaz liquéfié ou au fioul.

Ce bilan écologique montre que le recours au bois usagé génère moins d'émissions de gaz à effet de serre et de pollutions environnementales que l'utilisation de gaz naturel, de gaz liquéfié



Fun Fact

Compenser 140 km de transports

En remplaçant le gaz liquide, le gaz naturel ou le fioul par du bois usagé, les économies suivantes peuvent être réalisées pour chaque cargaison (22 t) d'asphalte produite :

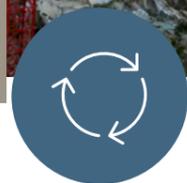
Bois usagé vs. gaz liquide	244 kg CO ₂ -eq
Bois usagé vs. gaz naturel	304 kg CO ₂ -eq
Bois usagé vs. fioul	356 kg CO ₂ -eq

Ces économies correspondent au trajet réalisé avec un poids lourd diesel qui pèse 40 tonnes (charge 22 t) de près de ...
 ... 95 kilomètres (gaz liquide)
 ...120 kilomètres (gaz naturel)
 ...140 kilomètres (fioul)





Économie circulaire



Les travaux de construction du nouveau barrage de Spitallamm qui remplace le mur datant des années 1930 réalisés par la communauté de travail Grimsel sont placés sous la direction de la société Frutiger AG. Le nouveau barrage-voûte à double courbure est érigé côté vallée devant le barrage poids-voûte existant. Pour ce faire, une percée de 5 m² est pratiquée dans l'ancien barrage permettant de compenser le niveau d'eau entre l'ancien lac de Grimsel et le nouveau lac de retenue. L'ancien mur n'est ainsi plus soumis à autant de pression de l'eau et peut être mis hors service. 223'000 m³ de béton sont nécessaires pour construire ce barrage de près de 113 mètres de haut.

La transformation des grandes quantités de granulats nécessaires a lieu sur place sur le chantier du Gerstegg (1'650 mètres au-dessus du niveau de la mer). La matière première provient de la roche enlevée lors de la construction du nouveau mur et d'une décharge relevant de l'ancien Droit du maître d'ouvrage se rapportant à des projets précédents réalisés dans la région du Grimsel. Ainsi, l'ensemble du béton peut être produit avec des adjuvants locaux (gravier pour béton et eau). Le ciment nécessaire à la fabrication du béton est fourni par Vigier et livré en partie avec des camions électriques.

Le projet t'intéresse ?

En cliquant sur le lien suivant, tu trouveras le reportage passionnant „The Race to Replace a Cracked Dam” sur la construction du barrage sur YouTube : <https://www.theb1m.com/video/spitallamm-dam>



Nous sommes Frutiger

3

2'500

personnes qui s'engagent chaque jour

Plus de 155

années d'expérience et de culture d'entreprise

86

apprenti.e.s que nous formons dans différents métiers

800 Mio.

de chiffre d'affaires que nous générons chaque année ensemble

Une diversité de collaboratrices et collaborateurs origines d'environ

43

pays

8 %

Part des femmes, en croissance constante

Entreprise familiale en 4^e génération

Tradition

La petite entreprise familiale originaire de Thoune est devenue un groupe de construction actif partout en Suisse. Et pourtant, nous accordons toujours une grande importance à créer une atmosphère familiale. Thomas et Luc Frutiger marquent le groupe en quatrième génération.



Innovation

Dans le secteur de la construction, la numérisation s'est imposée comme un processus complexe et inéluctable. Nous associons notre savoir-faire en faveur de technologies telles que le BIM (Building Information Modeling) et le Lean Management, les appliquons avec succès dans la pratique et les développons continuellement.



Promotion et encouragement

Tous les jours, nous promovons et encourageons nos collaboratrices et nos collaborateurs et la jeune génération. Ils constituent ce que nous avons de plus précieux et caractérisent notre Groupe. Diverses possibilités d'évolution au sein de l'organisation, des hiérarchies plates et de courtes voies décisionnelles caractérisent notre environnement de travail.



Avec plaisir, nous construisons. Depuis 1869.

Nous sommes en 1869. Emil Welti est élu président de la Confédération suisse, le canal de Suez vient d'être achevé et un jeune artisan originaire d'Oberhofen pose la pierre fondatrice du Groupe Frutiger.

Pendant cette période, le monde de la construction était très fortement influencé par l'émergence du tourisme, entraînant l'exploitation et l'amélioration des voies de transport, la construction de remontées mécaniques et l'édification de nombreux hôtels. Entre les deux guerres et dans la période après la guerre, la société Frutiger a réalisé de nombreux constructions porteuses d'avenir. Dans les années 70, elle se positionne en tant qu'entreprise générale.

Un peu plus tard, Frutiger International est fondée pour réaliser différents projets intéressants en Europe, en Afrique et au Proche-Orient jusqu'au milieu des années 90. Les années 80 et 90 ont également été marquées par l'extension géographique du marché en Suisse romande.

2003 et la reprise conjoncturelle marquent le début de la croissance du Groupe Frutiger. Divers rachats de sociétés permettent de se positionner sur de nouveaux marchés et dans le domaine de prestations de services complémentaires. erschliessen neue Märkte und Dienstleistungen.



1869: Fondation par Johann Frutiger



1884: Construction de la route du rivage à Merligen



1905: Funiculaire du Niesen



1932: Barrage du Grimsel



1945: Col du Susten



1965: Restaurant panoramique Piz Gloria Schilthorn



1976: Pistode l'aéroport de Zurich



2001: Glacier 3000



2016: Tunnel de base Saint-Gothard



2022: Muri Riedacker

Au sujet de ce rapport

4

Le rapport sur l'année 2023 que vous tenez entre les mains contient pour la deuxième fois toutes les informations regroupées sur nos activités liées au développement durable. Cette publication est destinée à représenter avec transparence ce qui est important à nos yeux en tant qu'entreprise et la contribution que nous apportons avec nos activités relatives au développement durable. A cet égard, nous nous orientons aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI). La publication de rapports véridiques au mieux de nos connaissances est une évidence à nos yeux.

No	Informations GRI	Commentaires
Éléments généraux d'information		
Profil de l'organisation		
102-1	Nom de l'organisation	Groupe Frutiger Les informations suivantes se rapportent à l'ensemble du Groupe Frutiger. Si des données ou des déclarations se limitent à une seule entité juridique (par ex. Frutiger AG ou une société affiliée), il y sera fait référence dans le texte.
102-2	Activités, marques, produits et services	https://frutiger.com/fr/batir/
102-3	Lieu géographique du siège	Frutigenstrasse 37, 3602 Thoune
102-4	Implantation géographique des sites opérationnels	https://frutiger.com/fr/groupe-frutiger/entreprises-et-sites/
102-5	Propriété et forme juridique	Société anonyme sise à Thoune et dont les sociétés affiliées sont la propriété de Frutiger AG : https://frutiger.com/fr/groupe-frutiger/entreprises-et-sites/
102-6	Marchés desservis	Prestations de services dans le domaine du développement immobilier, dans le bâtiment, le génie civil, la construction d'infrastructures pour le secteur privé et public.
102-7	Taille de l'organisation	Au cours de l'année de reporting, le Groupe Frutiger a employé près de 2422 personnes, dont 191 collaboratrices.
102-9	Chaîne d'approvisionnement	L'entité d'achat du Groupe Frutiger est structurée selon les groupes de marchandises : au total, sur l'année de reporting, 92 % des fournisseurs directs étaient d'origine suisse et 8 % d'origine étrangère (pour l'essentiel de l'Union européenne). Le volume d'achat a porté sur 460 millions de francs. Près de 90 % du volume d'achat est réalisé avec 1.000 fournisseurs.
102-10	Changements substantiels	Intégration des aspects pertinents de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
102-11	Principe de précaution et mesures de prévention men	La stratégie de développement durable a été validée le 01.06.2022 par le Conseil administration du Groupe Frutiger puis mis en œuvre.
102-12	Initiatives externes	A l'heure actuelle, nous n'avons pas adhéré à des initiatives externes.

102-13	Affiliations à des associations ou des fondations	<ul style="list-style-type: none"> - Le Groupe Frutiger est notamment membre des associations suivantes : - - Société Suisse des entrepreneurs - - Fondation FAR - - Infra Suisse - - Diamantbohr - - Développement Suisse - - Fondation des donateurs Avenir Suisse - - WORKCONTROL Suisse AG
--------	---	--

Stratégie

102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	La stratégie de développement durable a été validée le 01.06.2022 par le Conseil d'administration du Groupe Frutiger puis mis en œuvre.
--------	--	---

Éthique et intégrité

102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Cf. valeurs du Groupe Frutiger.
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	L'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs peut s'adresser en toute confiance au département du personnel, à la Direction ou à un bureau de médiation externe.

Gouvernance

102-18	Structure de gouvernance	Organigramme (état au 1er mars 2024):: https://frutiger.com/app/uploads/2024/03/2024_03_01_Organigramm_Frutiger_Gruppe_FR-1.pdf
--------	--------------------------	---

Implication des parties prenantes

102-40	Liste des groupes de parties prenantes	<p>Le Groupe Frutiger tient compte des problématiques de ses groupes d'intérêts. Les parties prenantes suivantes sont avant tout pertinentes pour le Groupe Frutiger (liste non exhaustive) :</p> <p>Politique et société</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil fédéral et Parlement - Autorités de régulation - Gouvernements cantonaux, représentants régionaux, villes et commune <p>Économie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations économiques et professionnelles - Secteurs, fournisseurs et concurrents - Organisations partenaires dans la chaîne de création de valeur et fournisseurs <p>Clientes et clients / population</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clientèle d'affaires et représentant.e.s de clients privés - Investisseurs <p>Employé.e.s. et représentant.e.s du personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndicats et représentant.e.s divers du personnel Collaboratrices et collaborateurs
102-41	Conventions collectives	Les collaboratrices et collaborateurs couverts par une convention collective sont sans exception assujettis à la Convention nationale (CN). Ainsi, plus de 74 pour cent des collaboratrices et collaborateurs en Suisse sont couverts par une convention collective. Les cadres, quant à eux, sont assujettis à un contrat de cadre de droit civil.
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Les parties prenantes citées sous GRI 102-40 sont importantes, car elles sont soit concerné.e.s par les activités commerciales du Groupe Frutiger ou exercent une influence significative sur l'activité commerciale du Groupe.

102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	Le Groupe Frutiger entretient un dialogue régulier avec ses parties prenantes.
102-44	Aspects et préoccupations majeurs soulevés	Cf. Elaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Toutes les entités sont représentées et consolidées dans les états financiers consolidés.
102-46	Toutes les entités sont représentées et consolidées dans les états financiers consolidés.	Le rapport a été rédigé sur la base des enjeux principaux de la stratégie de développement durable et des thèmes sectoriels spécifiques.
102-47	Liste des aspects pertinents	Cf. élaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
102-48	Réaffirmation des informations	Il s'agit du deuxième rapport publié. Aucune modification n'a été opérée par rapport à la première publication.
102-49	Modifications relatives au reporting	Il s'agit du deuxième rapport publié. Aucune modification n'a été opérée par rapport à la première publication.
102-50	Période de reporting	Le contenu du présent rapport se rapporte à l'exercice 2023 (1er janvier au 31 décembre 2023).
102-51	Date du dernier rapport	25.08.2023
102-52	Cycle de reporting	Annuel.
102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	Cf. Mention légale.
102-54	Option de conformité choisie	Ce rapport a été établi en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle. stellt.
102-56	Vérification externe	Il n'y a pas de vérification externe.

Approche managériale

103-1	Explication de l'aspect pertinent et de son périmètre	Cf. Elaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
103-2	L'approche managériale et ses composantes ainsi que son évaluation	Cf. Elaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.

Économie

Performance économique

201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Cf. chiffres clés sur Internet : https://frutiger.com/fr/groupe-frutiger/chiffres/
201-2	Implications financières du changement climatique, risques et opportunités liés	Pas de rapport financier.
201-3	Engagements liés aux plans de retraite et à d'autres plans de prévoyance	Pas de rapport financier. Les prestations de prévoyance reposent sur le salaire assuré et un avoir de vieillesse. A la date du départ en retraite, les assuré.e.s ont le choix entre le versement d'une rente à vie ou d'un capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance comprennent également les prestations d'invalidité et de survivants, qui se calculent en pourcentage du salaire assuré. La personne assurée peut par ailleurs procéder à des rachats en vue d'améliorer sa situation de prévoyance jusqu'au maximum réglementaire ou demander un versement anticipé pour accéder à la propriété de son logement. Les prestations de la Caisse de pension vont au-delà du minimum légal. L'âge ordinaire de départ à la retraite fixé à 65 ans peut sur demande être abaissé à 60 ans pour le personnel d'exploitation avec le versement de la rente transitoire par la FAR.
201-4	Aide financière publique reçue	Pas de rapport financier.

Présence sur le marché

202-1	Ratios du salaire d'entrée de base par sexe par rapport au salaire minimum local	Les sites opérationnels se trouvent en Suisse (90 pour cent des collaboratrices et collaborateurs). Plus de 74 pour cent de ces collaboratrices et collaborateurs ont été embauchés sur la base d'une Convention Nationale (CN), qui garantit un salaire minimum et des fourchettes salariales pour la qualification respective. Le salaire minimum fixé dans la CN dépasse d'environ un cinquième le salaire minimum légal en vigueur dans certains Cantons suisses.
-------	--	---

Impacts économiques indirects

203-2	Impacts économiques indirects significatifs	Pas de rapport.
-------	---	-----------------

Lutte contre la corruption

205-1	Sites ayant fait l'objet d'une évaluation des risques de corruption	L'organe de révision externe procède à la vérification de tous les sites opérationnels quant aux risques de corruption. Les exigences de conformité en vigueur en Suisse sont respectées.
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte en matière de lutte contre la corruption	Les nouveaux cadres bénéficient d'une formation aux aspects de la conformité (compliance) et signent une déclaration de conformité avec le contrat de travail. Cette déclaration est contraignante. Par ailleurs, le Groupe Frutiger dispose d'un certain nombre de règles contraignantes concernant l'acceptation et la remise de cadeaux et d'autres avantages. Le Groupe communique ces règles et les collaboratrices et collaborateurs occupant des postes particulièrement exposés bénéficient d'une formation exhaustive.
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Il n'y a actuellement aucun cas avéré.

Comportement anticoncurrentiel

206-1	Actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques	Pas de condamnations pour comportement anticoncurrentiel et pratiques antitrust ou monopolistiques. Une procédure qui concerne la société Frutiger AG est en cours devant le Tribunal administratif fédéral.
-------	--	--

Environnement

Énergie

302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Cf. Données de base de la consommation énergétique au cours de l'année de reporting.
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Les besoins énergétiques en dehors de Frutiger sont avant tout le fait des transporteurs de marchandises par le biais de sous-traitants et de la production de béton et d'acier.
302-3	Intensité énergétique	Pas de rapport
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Cf. Mesures pour la réduction de la consommation énergétique.
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et services	Pour ses développements immobiliers propres, le Groupe Frutiger vise à obtenir le label Minergie Suisse pour les bâtiments. En ce qui concerne les prestations de services, les besoins énergétiques dépendent très fortement du lieu où elles sont réalisées. Le Groupe Frutiger s'efforce de réduire le nombre de transports d'approvisionnement et de personnel réalisés par ses propres moyens ou de les effectuer avec les transports publics. Le nombre de transports d'approvisionnement propres a ainsi pu être réduit de moitié.

Eaux et effluents

303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Le Groupe Frutiger s'approvisionne en eau potable pour l'usage domestique et dans l'exploitation dans le réseau de distribution du service local des eaux. Selon la saison, l'eau potable est composée à parts variables d'eau de source et d'eau tirée de la nappe phréatique.
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Le Groupe Frutiger n'a pas élaboré ses propres standards de rejet des eaux usées, dans la mesure où toutes les eaux usées déversées par l'entreprise doivent correspondre aux exigences de la Loi sur la protection des eaux et de l'ordonnance respective.

303-3	Prélèvement d'eau	Prélèvement d'eau : près de 170'000 m ³ au cours de l'année de reporting.
303-4	Rejet d'eau	Le Groupe Frutiger rejette l'intégralité de l'eau prélevée dans le réseau de canalisation publique. La qualité des effluents correspond aux exigences de la Loi sur la protection des eaux et de l'ordonnance respective. Près de 170'000 m ³ d'eau ont été rejetés au cours de l'année de reporting.
303-5	Consommation d'eau	L'eau prélevée (GRI 303-3) est de nouveau rejetée (GRI 303-4). Cela ne donne donc pas lieu à une consommation d'eau au sens de la norme GRI 303-5.
Biodiversité		
304-1	Terrains situés dans des aires protégées de biodiversité	A l'exception du site d'extraction de la société AG Balmholz, qui se trouve en partie dans une réserve naturelle protégée, le Groupe Frutiger n'exploite aucun site ni aucune installation dans des aires protégées de biodiversité.
304-2	Impacts sur la biodiversité dans des aires protégées.	L'exploitation de la carrière de la société AG Balmholz est assujettie aux autorisations cantonales et elle est régulièrement contrôlée par les autorités compétentes. Pour l'instant, il n'y a eu aucune réclamation pertinente. Les chantiers du Groupe Frutiger font l'objet d'un suivi environnemental de réalisation. C'est d'ailleurs dans ce cadre que par exemple des néophytes sont retirés des chantiers plusieurs fois par an.
304-3	Habitats protégés ou restaurés	Dans le cadre de la restauration par étapes de la zone d'extraction de la carrière AG Balmholz, des habitats naturels sont restaurés avec l'aide d'un suivi environnemental externe.
Émissions		
305-1	Émissions de gaz à effet de serre (champ d'application 1)	Cf. Données de base de la consommation énergétique au cours de l'année de reporting.
305-2	Émissions de gaz à effet de serre indirectes liées à l'énergie (champ d'application 2)	Cf. Données de base de la consommation énergétique au cours de l'année de reporting.
305-3	Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (champ d'application 3)	Les émissions relevant de scope 3 du Groupe Frutiger seront à l'avenir structurées selon les 15 catégories de scope 3 du référentiel Green House Gas Protocol (GHG). Un compte-rendu exhaustif portant sur les émissions relevant du scope 3 aura lieu ultérieurement. Tous les chiffres cités dans ce rapport se rapportent ainsi essentiellement aux scopes 1 et 2. Les émissions liées à l'énergie contiennent les émissions indirectes.
305-5	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Cf. Élaboration de la stratégie de développement durable du Groupe Frutiger.
305-7	Émissions d'oxyde d'azote, de dioxyde de soufre et autres émissions atmosphériques substantielles	L'oxyde d'azote, le dioxyde de soufre et les poussières fines sont mesurés par échantillonnage dans les chantiers souterrains par les cadres. En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle, des mesures sont directement prises sur place pour réduire les émissions. Tous les véhicules, engins de chantier, compresseurs et machines auxiliaires sont dotés de filtres à particules fines. Sur les chantiers avec de grandes surfaces décaissées, la lutte contre la poussière s'effectue directement sur place avec des canons à neige transformés du fournisseur Moby Dick. Cette approche a par exemple été mise en œuvre avec succès sur le chantier du consortium GERA. Le nombre de réclamations des riverains concernés a sensiblement reculé et la consommation d'eau en comparaison avec le mode d'irrigation précédent par tuyau a baissé de plus de la moitié.
Déchets		
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Il s'agit avant tout des déchets ménagers et industriels qui sont acheminés vers une usine d'incinération et servent à la production d'énergie (en règle générale le chauffage à distance).
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Le processus d'élimination des déchets répond aux exigences de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED).

306-3	Déchets générés	Déchets générés : près de 1.400 tonnes pendant l'année de reporting
306-4	Déchets non destinés à l'élimination	Les déchets générés dans les bureaux et les ateliers sont au moins triés selon leur nature (papier, carton, PET, verre, ferraille et plastique) avant d'être éliminés. Pour les déchets relatifs au chantier, avant le début du chantier, un concept de tri des déchets doit être établi et mis en œuvre. Lorsque c'est possible, le bois de construction sera utilisé pour la fabrication de contreplaqués et de meubles par l'industrie correspondante.
306-5	Déchets destinés à l'élimination	Cf. GRI 306-1
Évaluation environnementale des fournisseurs		
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	En 2020, tous les fournisseurs de catégorie A (donc les fournisseurs faisant partie du Top 50) ont été sondés par le biais de questionnaires quant aux systèmes de management environnemental et aux mesures de protection de l'environnement qu'ils ont mis en place.
308-2	Impacts environnementaux négatifs de la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Tous les fournisseurs de bois doivent prouver que leur bois est certifié FSC et/ou doté du label « Bois suisse ».
Social		
Emploi		
401-1	Recrutement et rotation du personnel	En 2022, le taux de rotation s'élevait à 6 pour cent.
401-3	Congé parental	Fondamentalement, l'ensemble des collaboratrices et les collaborateurs, mères et pères, ont droit à un congé parental rémunéré au-delà des dispositions légales en cas de naissance et d'adoption et peuvent demander un congé non rémunéré ou demander à « acheter » des congés.
Relation employeur/employé.e.s		
402-1	Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel	Les droits de co-gestion des représentant.e.s du personnel en cas de modifications opérationnelles au sein de l'entreprise sont fondamentalement assujettis à la loi (Code des obligations) et sont réglés conjointement avec les syndicats signataires dans le cadre des conventions collectives respectives (CN). Les délais minimaux de préavis correspondent aux règles définies dans le Code des obligations.
Santé et sécurité au travail		
403-1	Représentation du personnel dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité officiels	Chaque département / société affiliée a désigné un interlocuteur (personne de contact pour la sécurité au travail «PERCO») que les collaboratrices et collaborateurs peuvent à tous moments contacter pour obtenir des conseils ou poser des questions au sujet de la sécurité au travail et pendant les loisirs. Les thèmes de la protection de la santé et de la sécurité au travail sont mis à l'ordre du jour de la Commission d'entreprise. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent à tous moments s'adresser aux représentant.e.s qu'ils ont choisi et soumettre leurs problématiques.

403-2	Absences, accidents et maladies	<p>Nature et taux des blessures, maladies professionnelles et absences ainsi que le nombre de décès d'origine professionnelle : toutes les informations qui s'y rapportent sont collectées et évaluées par le biais d'un système de signalement et de reporting.</p> <p>Le nombre d'accidents a reculé l'année dernière. En 2023, le taux d'accidents s'élevait à 160 accidents pour mille postes à temps plein. Parmi les types d'accidents les plus fréquents figurent les projections de corps étrangers, les chutes et trébuchements ainsi que les contusions des membres. Les blessures les plus fréquentes concernaient les yeux, les doigts, les articulations du pied ainsi que les genoux (orange : valeurs du Groupe Frutiger, bleu : moyenne de la branche).</p> <p>Or, le taux d'accidents ne constitue qu'un parmi plusieurs indicateurs dans le domaine de la santé et de la sécurité et ne donne aucune indication quant à la gravité de l'accident et aux journées d'absence qui en résultent. Les absences liées à un accident restent à un niveau élevé de 1,31 %.</p> <p>Les personnes accidentées ou gravement malades sont encadrées par les HR Business Partner qui leur ont été affectés et qui, avec l'aide des cadres, les soutiennent pour favoriser leur retour à la vie professionnelle dans les meilleures conditions.</p>
-------	---------------------------------	---

Formation et perfectionnement

404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par salarié.e	Le nombre moyen annuel d'heures pour la formation et le perfectionnement s'élevaient à 10'200 heures pendant l'année de reporting.
404-2	Programmes de développement des compétences des salarié.e.s	<p>Formation mensuelle à la sécurité au travail : tous les mois, l'ensemble du personnel de la production bénéficie d'une formation de 15 minutes sur un sujet d'actualité pour améliorer la sécurité au travail. Pour l'année 2023, cela représente environ 4'900 heures de formation.</p> <p>Formation en matière de conduite, formation des cadres de la construction, formation des machinistes, formation des spécialistes : les collaboratrices et collaborateurs font appel à l'offre de prestataires de formation externes.</p>

Diversité et égalité de chances

405-1	Composition des instances de gouvernance et répartition des salarié.e.s	<p>Répartition des salarié.e.s par sexe : pendant l'année de reporting, près de 2540 personnes étaient employé.e.s au sein du Groupe Frutiger. La part des femmes s'élevait à environ 8 % dont 5 % à des postes de cadre.</p> <p>Egalité salariale : rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et le salaire de base et la rémunération des hommes. L'analyse de l'égalité des salaires réalisée en 2022 avec l'outil d'analyse standard Logib a livré un résultat satisfaisant. Après la prise en compte des facteurs Formation, Expérience professionnelle et Niveau d'exigences, l'écart de salaire inexplicable se situe, comme ce fut déjà le cas les années précédentes, sous le seuil de tolérance de la Confédération de +/- 5 pour cent.</p>
-------	---	--

Lutte contre la discrimination

406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Un environnement de travail exempt de discrimination est une condition sine qua non pour un personnel en bonne santé et satisfait. Afin d'éviter les cas de discrimination, les supérieurs sont sensibilisés à aborder rapidement les conflits et à se référer à temps aux HR Business Partner. Le Code de conduite est envoyé conjointement au contrat de travail à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs. Pendant l'année sous revue, une collaboratrice ou un collaborateur s'est adressé.e aux HR Business Partner pour des questions de harcèlement ou de harcèlement sexuel. Le cas a pu être résolu d'un commun accord.
-------	---	---

Liberté syndicale et droit de négociation collective

407-1	Sites et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe Frutiger sont libres d'adhérer à des syndicats. Ce Droit est ancré dans la Constitution en Suisse. Pendant les pauses réglementées et en dehors des heures de travail, les syndicats sont libres de discuter avec les collaboratrices et les collaborateurs et de recueillir leurs problématiques. Les syndicats font régulièrement usage de cette possibilité.
-------	---	---

Travail des enfants

408-1	Sites et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Aucun risque accru n'a été constaté sur les sites opérationnels du Groupe Frutiger.
-------	--	---

Travail forcé ou obligatoire

409-1	Sites et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Aucun risque accru n'a été constaté sur les sites opérationnels du Groupe Frutiger.
-------	---	---

Évaluation des droits de l'homme

412-1	Sites et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Aucun risque accru n'a été constaté sur les sites opérationnels du Groupe Frutiger.
414-2	Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Les fournisseurs sont à 92 % originaires de Suisse et sont donc assujettis au Droit suisse. Aucun risque essentiel n'a été constaté ou signalé au niveau des sous-traitants.

Évaluation des impacts des fournisseurs sur la société

414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	En 2022, le Groupe Frutiger a élaboré un Code des fournisseurs. Il est disponible en quatre langues sur le site Web du Groupe Frutiger: https://frutiger.com/app/uploads/2022/12/Lieferantenkodex-Frutiger-Gruppe-V01_DE_FR_IT_EN.pdf
-------	---	---

Protection et sécurité des données

418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	<p>Aucune plainte n'a été reçue.</p> <p>Sur l'année 2023, aucune procédure en lien avec les infractions à la protection des données n'a été déposée à l'encontre du Groupe Frutiger.</p>
-------	---	--



frutiger.com